

## Gestion documentaire en matière de contributions indirectes

- LES PLUS :**
- Une formation dispensée par un expert (Monsieur CORNU Joël)
  - Un consultant qui s'adapte à vos besoins
  - Une mise en pratique pour ancrer les connaissances

**INTER ENTREPRISE**

### ► Public

Tout public de l'entreprise en contact avec l'administration des Douanes ou traitant des opérations douanières :

- Assistants export
- Employés de Régie
- Employés administratifs, financiers
- Logisticiens
- Exploitants...

### ► Objectifs

- Acquérir les bases réglementaires des contributions indirectes sur les alcools et boissons alcooliques : obligations de suivi, comptabilité-matière, circulation etc.

### ► Organisation de la formation

- **Durée :** 2 jours (14 heures) ; Soit 4 modules de 3h30
- **Dates :** Module N°1 : 13 Juin 2017 matin  
Module N°2 : 13 Juin 2017 après-midi  
Module N°3 : 15 Juin 2017 matin  
Module N°4 : 15 Juin 2017 après-midi
- **Coût :** 250 € Net de taxes/ personne/ module  
Soit 1 000 € Net de taxes/ personne pour les 4 modules de cette formation
- **Déroulement pédagogique :** Support de cours et documentation, étude de cas et exercices de simulation.
- **Validation de formation :** Attestation de formation
- **Lieu:** CCI FORMATION  
13 Boulevard Joffre  
21200 BEAUNE
- **Cette formation spécifique sera animée par un expert M Joël Cornu, Pôle Action Economique, Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects de BOURGOGNE.**

## Gestion documentaire en matière de contributions indirectes

LES PLUS : Une formation dispensée par un expert (Monsieur CORNU Joël)  
Un consultant qui s'adapte à vos besoins  
Une mise en pratique pour ancrer les connaissances

INTER ENTREPRISE

### Programme

#### Module N°1 : 13 Juin 2017 matin

- **Les Statuts**
  - ▶ Entrepôt agréé
  - ▶ Débitant de boissons
- **Les Règles de circulation**
  - ▶ Les règles de circulation en suspension de droits
  - ▶ Les règles de circulation en droits acquittés
  - ▶ Les règles de circulation en exonérations de droits

#### Module N°2 : 13 Juin 2017 après-midi

- **La comptabilité-matières**
  - ▶ Domiciliation
  - ▶ Forme et contenu de la comptabilité-matières
  - ▶ Modalités de tenue et transmission des comptes

#### Module N°3 : 15 Juin 2017 matin

- **la circulation nationale**
  - ▶ Les produits concernés
  - ▶ Les opérations soumises aux formalités
  - ▶ Les opérations dispensées de titre de mouvement
  - ▶ Les titres de mouvement
  - ▶ La validation des titres de mouvement
  - ▶ Les circuits documentaires des titres de mouvement
  - ▶ L'apurement des titres de mouvement
  - ▶ Obligations des EA pour le suivi des titres de mouvement

#### Module N°4 : 15 Juin 2017 après-midi

- **La circulation intracommunautaire**
  - ▶ Les produits concernés
  - ▶ Les opérateurs concernés
  - ▶ Les régimes existants
  - ▶ Les titres de mouvements
  - ▶ Les documents d'accompagnement
- **L'exportation à destination de pays tiers à l'UE**
  - ▶ Le régime de droit commun
  - ▶ Les régimes simplifiés